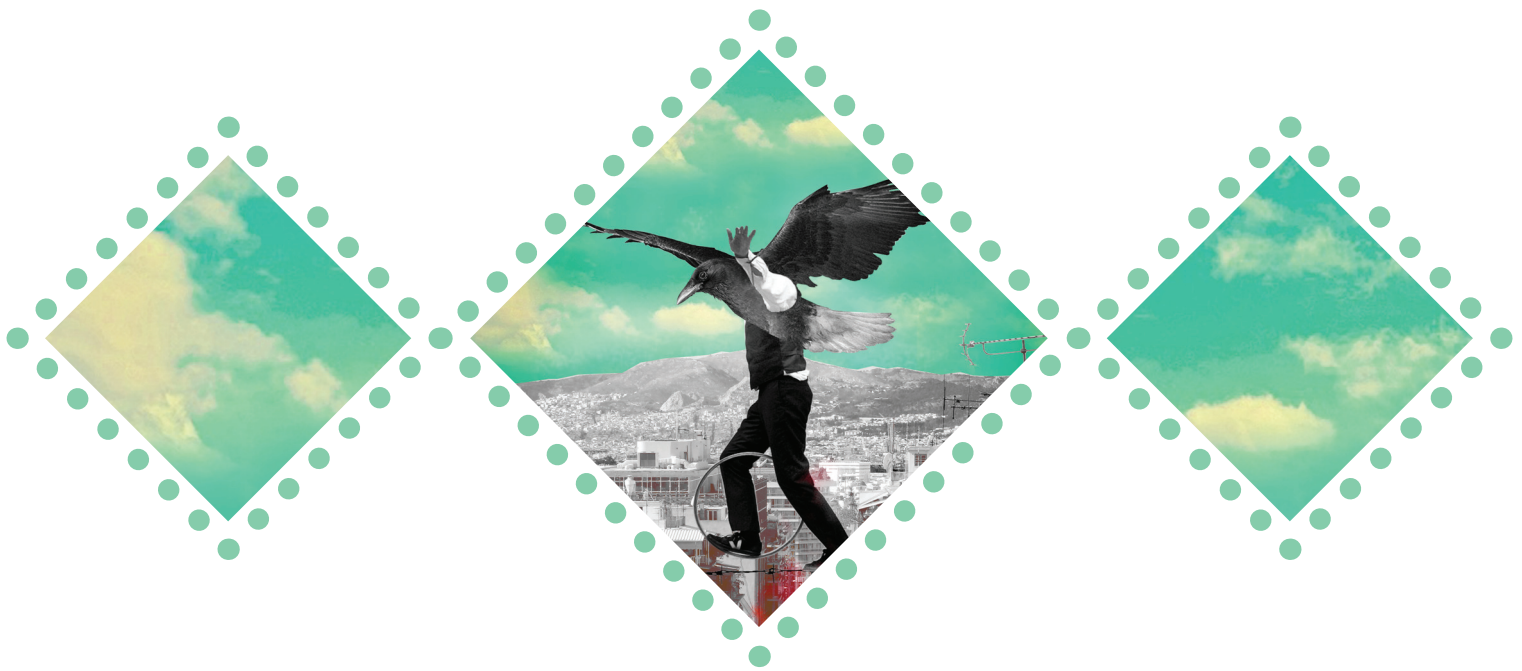


FESTIVAL DE CINÉMA DE DOUARNENEZ
RAPPORT MORAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022



SOMMAIRE

Introduction.....	3
Finances.....	3
Partenaires institutionnels.....	3
Ressources Humaines.....	4
Gouvernance.....	4
Logistique et mise en œuvre de l'édition du Festival	5
Projet du festival et programmation thématique.....	5
Jeune Public.....	5
Bretagne.....	6
Littérature.....	6
Bénévoles.....	6
Politique Alimentaire.....	7
Monde des Sourd·e·s.....	7
Accessibilité.....	7
Questions de genres.....	8
Lutte Contre les Agressions Sexistes et Sexuelles.....	8
Cinéma.....	8
Musique.....	8
Expositions.....	9
Pour conclure.....	9



Introduction

Nous avons vécu une belle édition en 2021 !

En parallèle, la nouvelle structuration du projet et de l'association se poursuit.

Adoptée à la fin de l'année 2020 par le Conseil d'Administration renouvelé, une nouvelle forme de gouvernance collégiale a été validée lors de l'AG du 12 juin 2021. Cette nouvelle organisation s'appuie sur des commissions qui correspondent à différents aspects du fonctionnement du Festival.

Pour qu'on ne se représente pas ce travail comme une juxtaposition de sujets, il faut préciser que :

- Les membres du CA travaillent dans plusieurs commissions, ce qui assure la cohérence du projet global.

- Les réunions du CA ont été souvent consacrées à la présentation des travaux et problématiques en cours dans les commissions et sont restées le lieu où sont validées les propositions quand elles sont stabilisées.

Trois commissions sont réservées aux seuls membres du CA dont certains ont reçu une délégation de signature.

Finances

Cette commission s'est dotée d'outils permettant une comptabilité analytique afin de rendre lisibles les comptes, de faciliter la rédaction des demandes de subvention et des bilans et aussi d'anticiper les besoins pour les 5 ans à venir.

Partenaires institutionnels

L'association du festival reçoit des aides publiques de diverses collectivités depuis de nombreuses années : la Région Bretagne, le département du Finistère et la ville de Douarnenez.

Une convention pluriannuelle d'objectifs sur 3 ans a été signée en février 2021 avec l'association du Festival et ces 3 collectivités pour les années 2021/2022/2023.

Il est important de maintenir une relation régulière avec nos partenaires afin qu'ils puissent connaître et suivre notre projet et son évolution.

Cette relation particulière nous « oblige » à une information régulière sur l'évolution de notre projet

Dans le cadre de cette commission, au-delà des partenaires institutionnels, une réflexion est en cours pour construire des modalités de partenariat pluriannuels avec

nos partenaires associatifs locaux ou organismes qui interviennent dans les domaines de l'audiovisuel et du cinéma, du développement durable... au niveau régional ou national.

Ressources humaines

L'association emploie quatre salariés à l'année, des CDD qui viennent en renforts sur chaque édition et une équipe d'intermittents. De ce fait, elle a une responsabilité d'employeur à prendre en compte. L'enjeu est de mettre en adéquation l'activité et les ressources humaines dans le respect du code du travail et des finances.

Ceci concerne aussi bien le personnel salarié permanent, les CDD employés lors de l'édition annuelle que les intermittents.

La priorité a été de revoir les fiches de poste du personnel salarié permanent. La modification de la convention ECLAT (antérieurement « animation ») à laquelle les salariés sont assujettis a donné l'occasion de revoir la dénomination de certains postes et de les valoriser. Des entretiens annuels ont eu lieu fin 2021, ce qui a permis de définir précisément le rôle de chacun.

Il nous reste à réaliser les fiches de poste et la révision des conditions de travail des CDD avant la prochaine édition.

Une réflexion est aussi menée avec l'équipe régie pour une meilleure répartition des heures de travail et améliorer les conditions de travail, afin d'être plus en adéquation avec la réalité de la mise en œuvre du Festival.

Une demande d'accompagnement par Uniformation est en cours pour nous aider à réaliser sur plusieurs années cette évolution.

Tous ces changements doivent être pris en compte dans le budget prévisionnel du festival, donc dans les demandes de subventions et les recettes. La commission travaille conjointement avec la commission finances.

La mise en adéquation demandera plusieurs exercices mais elle est nécessaire et entre dans le cadre plus large de l'engagement de développement durable, reconnu comme préalable à la reconnaissance du Ministère de la Culture.

Le bien-être au travail, la reconnaissance du personnel sont des conditions indispensables pour la continuité des actions que nous entreprenons.

Les autres commissions sont ouvertes également aux adhérents et coordonnées par au moins un membre du CA, référent auprès du CA.

Gouvernance

Sa première mission a été de réécrire les statuts de l'association pour tenir compte de la nouvelle gouvernance. Les nouveaux statuts ont été validés par l'AG extraordinaire du 12 juin 2021.

Ils ont été complétés par un règlement intérieur qui contient le recensement des différentes commissions.

Cette commission assure une vigilance concernant le mode de gouvernance : évaluer analyser et anticiper les différents freins au fonctionnement collégial de la gouvernance.

Logistique et mise en œuvre de l'édition du Festival

2021 a été l'année de l'inauguration de la nouvelle place et d'un nouveau chapiteau.

Elle a été aussi celle de contraintes sanitaires complexes à gérer.

Ceci a entraîné un surcroît important d'heures de travail pour l'ensemble des équipes, salariés, bénévoles et régies.

Projet du festival et programmation thématique

Cette commission s'inscrit dans la continuité des précédents séminaires (nov 2018).

Écrire le projet du festival, en tenant compte des fondamentaux inscrits dans les statuts de l'association, est une nécessité face à la multiplicité des représentations qu'on peut en avoir, y compris au sein des membres du CA.

Par ailleurs, cette commission a précisé les modalités pour le choix de thème de programmation et un processus d'appel à projet.

En perspective pour 2022, un questionnaire est en cours d'élaboration pour mieux connaître notre public et nos bénévoles.

Jeune Public

Le Jeune public est caractérisé par sa diversité, ce qui entraîne une certaine complexité : âge, conditions et durée de leur participation, encadrement, ... Le projet fonctionne depuis plusieurs années de façon empirique.

Actuellement, le projet du Festival pour le Jeune public est en cours de rédaction.

La commission Jeune public, à la suite de l'écriture du projet, sera une instance de réflexion qui veillera à ce qu'il soit en cohérence avec le projet du Festival.

D'autre part, des groupes de travail se chargent de la préparation de l'édition, en soutien de l'équipe permanente. Ils comprennent des membres de l'équipe et du CA ainsi que des partenaires en fonction des projets pour les différentes tranches d'âge : CEMEA, MJC, La Obra.

Bretagne

en partenariat avec Daoulagad Breizh

Le panorama breton de la production audiovisuelle a beaucoup évolué depuis plus de quarante ans, ses acteurs également.

La commission a défini des modalités permettant une meilleure articulation entre les programmations de Daoulagad Breizh et du Festival.

Des outils nouveaux sont utilisés pour l'appel à films susceptibles d'être programmés dans l'édition.

Littérature

La commission littérature du Festival de cinéma de Douarnenez existe depuis plus de vingt ans.

Elle fonctionne toute l'année avec des bénévoles qui se réunissent une fois par mois pour travailler dès septembre sur le choix des ouvrages de l'édition suivante.

Le travail, basé sur une recherche bibliographique et des lectures, aboutit à :

- La proposition d'une librairie éphémère
- La tenue d'une journée littérature pendant le festival
- L'édition d'une bibliographie

La librairie éphémère a besoin d'un partenariat avec une librairie professionnelle, ne serait-ce que pour l'autorisation des commandes auprès des distributeurs. Une convention a été rédigée en 2019 afin de clarifier les rôles de chacun. Un appel à partenariat est relancé tous les ans.

Des transformations de la journée littérature sont en cours pour la prochaine édition afin qu'elle corresponde mieux à l'attente des festivaliers.

Le travail de bibliographie va continuer mais sa forme et son périmètre devront être modifiés.

Bénévoles

Le festival ne pourrait pas avoir lieu sans la contribution des bénévoles.

Devant leur nombre, les diversités des tâches, l'évolution de leurs profils (âge, origine géographique...), il nous est apparu nécessaire de mieux définir la place et le rôle des bénévoles au sein de l'organisation de l'édition.

Considérée comme nécessaire depuis 2021, une commission a été mise en place début

2022. La rédaction d'une fiche de poste pour la coordination logistique des bénévoles a été le premier travail réalisé.

En lien avec le Collectif des festivals, la modification de la charte sur le rôle et la place du bénévole a été réalisée : modalités d'accueil, formation et informations, valorisations du travail (VAE), contreparties...

Une définition des missions des chefs de secteurs au regard de leurs périmètres d'exercice est en cours.

Politique Alimentaire

En tant que moment de convivialité important du festival, la restauration mérite une réflexion sur les modalités et le contenu : circuit court, agriculture raisonnée, gestion des déchets, lutte anti-gaspi, équilibre alimentaire... pour établir une véritable et durable politique alimentaire.

Depuis 2021, la commission nouvellement créée a été accompagnée par l'USPG (Université des Sciences et des Pratiques Gastronomiques).

Monde des Sourd·e·s

Depuis 2009, il existe une section « Monde des Sourds » au sein du Festival. Pour la faire vivre, une commission a été mise en place qui réunit des Sourd.es via notamment l'Association des Sourds du Finistère, de l'Association des Interprètes et Traducteurs en Langue des Signes française, afin d'échanger sur la programmation, la communication et l'accessibilité. Ceci est possible grâce à la participation des interprètes LSF bénévoles.

Cette commission (elle n'est pas nouvelle, elle existe depuis plusieurs années) compte 9 personnes qui se réunissent toujours en visio car elles habitent aux 4 coins de France. Elle participe à la sélection des films et aux autres événements programmés pendant l'édition sur la thématique Monde des Sourds.

Accessibilité

Le besoin de retravailler la question des accessibilités s'est imposé avec l'implantation sur la nouvelle place. C'est un axe de travail essentiel et pérenne du projet du Festival, et une priorité pour 2022. Il sera indispensable d'y associer des partenaires associatifs et institutionnels.

Questions de genres

Dès le début de l'automne 2020, une commission a regroupé des membres du CA et des partenaires déjà partie prenante autour de ces questions. Les paroles sont diverses et les priorités nombreuses. Cette commission participe à la sélection d'une filmographie qui s'insère de manière transversale dans la programmation. De plus, elle apporte des problématiques de débats.

Lutte Contre les Agressions Sexistes et Sexuelles

Comme de nombreux autres événements, le Festival a été confronté à des situations d'agressions sexistes et sexuelles. Une commission s'imposait pour réfléchir et proposer des solutions permettant de prévenir et de gérer ces situations.

Le Festival est l'occasion d'expérimenter ensemble nos projets et de mettre en pratique nos valeurs. Il ne s'agit pas simplement de partager des idées mais de les mettre en pratique.

Au sein du festival, plusieurs actions de prévention seront mises en application dès cette année.

Cinéma

Le cinéma est l'ADN du festival et une grande partie de notre autofinancement. Cette année 2021 nous avons dû faire venir un Cinémobile de la région Centre pour pallier au retard à l'ouverture du cinéma La Balise.

Avec l'Auditorium, la salle de Saint-Blaise, les salles du Club, de la Balise et la mise place de la billetterie en ligne, nous allons pouvoir offrir à nos spectateurs une meilleure qualité d'accueil et de projections.

Nous travaillons sur une nouvelle convention avec Toile d'essai, notre partenaire historique.

Musique

Les concerts sont des moments conviviaux attendus par tous en fin de journée qui participent à l'identité du festival.

Sa place doit être réfléchi et dépend des budgets spécifiques qui peuvent être mobilisés.

Expositions

Comme la musique, élément incontournable de chaque édition, elles sont difficiles à mettre en œuvre, faute de budget. C'est grâce à différents partenariats qu'un programme d'expositions a été possible. Merci à tous les partenaires : le Larvatoire, Miettes de baleine, Médecins Sans Frontières, l'Abri des guetteurs

Pour conclure

Cette première année de travail a conforté l'ensemble des membres du CA sur l'efficacité de ce mode de fonctionnement. Le séminaire de mars 2022 a été l'occasion pour chaque commission de présenter un état des travaux, des avancées faites en 2021 et des orientations pour la suite.

L'engagement permanent de tous a permis cette dynamique et cette richesse de travail. Il a aussi contribué à un plus grand rapprochement des membres de l'équipe salariée et des membres du CA, ce qui est un moteur d'action déterminant.

Bien sûr, cette implication est nécessaire mais lourde. Il faudra veiller à respecter l'équilibre de chacun.e.

Le CA va être renouvelé lors de cet AG pour un tiers de ses membres. Conformément aux statuts, cela demande un vrai engagement et le respect de ses valeurs. En contre-partie, nous avons tous le sentiment très fort de «faire le festival», notre festival, en épaulant l'équipe salariée permanente qui, avec succès, décline les projets de l'association et sont sources de propositions enrichissantes.

Faire ce bilan moral nous a permis de revenir sur le chemin accompli et comme après une longue randonnée, nos pieds sont fatigués mais nous avons envie de repartir !